



Vacances Juniors

Madame, Monsieur,

Afin d'inscrire votre enfant à ce séjour, merci de bien vouloir **retourner les documents nécessaires à l'inscription** listés ci-dessous accompagnés de votre acompte. Vous conserverez les autres documents. Il est conseillé de nous contacter avant toute inscription pour pré-réserver la place.

Formalités d'inscription

1 - DOCUMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION

- ✓ **fiche d'inscription** à compléter, dater et signer recto/verso
- ✓ **1 photo d'identité** du participant à coller sur la fiche d'inscription
- ✓ **fiche sanitaire** de liaison à compléter, dater et signer
- ✓ **COPIES CARNET DE VACCINATION** (*obligatoire*)
- ✓ **Attestation de droit à l'assurance maladie** ou à la **CMU valable pendant le séjour**, à demander à votre assurance maladie (non valables : copies cartes vitales, mutuelles, scolaires...)

2 - PARTICIPATIONS A DEDUIRE

- ✓ **aide CAF Corrèze (AVEL)** : notez votre numéro d'allocataire sur la fiche d'inscription
- ✓ **autres aides** : comité d'entreprise, Mairies, COS, CGOS, MSA ...
Pour tous les enfants corréziens, il est indispensable de nous communiquer le montant de ces éventuelles participations et d'**attester sur l'honneur** afin que l'ODCV calcule le montant du **Bon Vacances Conseil Départemental de la Corrèze** (*au verso de la fiche d'inscription*).



3 - VOTRE ACOMPTE

- ✓ **à verser à l'inscription** : **20% du prix du séjour** (*hors réduction*) + **adhésion à l'association par inscrit** : **5€ corrézien / 10€ non corrézien**. Paiements acceptés : Chèque, espèces, chèques vacances, carte bancaire sur place à Tulle ou par téléphone au 05 55 20 01 04. Possibilité paiement échelonné après accord de l'ODCV.
- ✓ **assurance annulation facultative** : ajoutez **3,5% du prix du séjour** (*hors réduction et adhésion*) à votre acompte si vous souhaitez y souscrire.

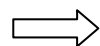
4 - DOCUMENT PARTICULIER à nous faire parvenir **impérativement** avant le séjour

- ✓ **attestation de réussite du test « Savoir Nager »** (ex test pan) ou imprimé joint

Avant le départ

Une quinzaine de jours avant le début du séjour, nous vous ferons parvenir une convocation précisant les coordonnées du centre de vacances, les heures et lieux de départ et retour, le trousseau particulier à prévoir... et le montant restant à payer avant le départ.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires.



Séjour n°05 - du 06/08 au 13/08/2023 (8 jours)

TARIF MAX CORREZIEN : 570€* TARIF PUBLIC : 730€

Séjour n°07 - du 14/08 au 20/08/2023 (7 jours)

TARIF MAX CORREZIEN : 520€* TARIF PUBLIC : 660€

**Aides du Conseil Départemental de la Corrèze déduites (max 20€ par jour)*

Adhésion ODCV : 5€ corréziens / 10€ non corréziens (à régler à l'inscription)

Une semaine d'aventure pour pratiquer plusieurs activités sensationnelles et partager de bons moments entre copains.

Programme :

1 séance de surf, 1 séance de big paddle avec toboggan, 1 séance de catamaran, 1 soirée Pool Party à La Martière (piscine éclairée), un coucher de soleil autour du Fort Boyard en maxi catamaran.

Baignades à la plage ou à la piscine surveillée du centre.

Les animateurs proposeront également des activités ludiques et sportives ainsi que des soirées animées.

Rappel - Document obligatoire pour ce séjour

- attestation de réussite du test « Savoir Nager » (ex test pan) ou imprimé joint au dossier

Hébergement : Centre de La Martière | 17310 Saint Pierre d'Oléron



Au sein du village vacances de La Martière, le camp de toile indépendant avec ses chambres à 3 lits est réservé au groupe : bloc sanitaires en dur, salles d'activités plus tous les équipements du village (salle multimédia, salle de spectacles, salles de jeux, bibliothèque...), terrain de jeux et piscine ludique.

Ce site privilégié permet de favoriser un rythme de vie de vacances, les activités de découverte du milieu et les activités en pleine nature : baignades, jeux, randonnées, activités manuelles, veillées, détente... et temps de fêtes.

Transport : Car au départ de Malemort, Tulle / *sur demande* : Uzerche, Limoges et Angoulême

Effectif : 30 participants

Repas inclus : déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour



*** Pour tous les enfants (4 à 17 ans) résidant en Corrèze de façon permanente en 2023**

Bon Vacances du Conseil Départemental déduit

*Jusqu'à 20€/jour de réduction** (voir notice d'information)*

Séjours n°05 : TARIF PUBLIC : 730€ - 160€ = TARIF MAX CORREZIEN : 570€**

Séjours n°07 : TARIF PUBLIC : 660€ - 140€ = TARIF MAX CORREZIEN : 520€**

Le coin des bonnes affaires

10% de remise sur le 2ème séjour d'un même participant

5% de remise pour une fratrie à partir du 2ème inscrit

Remises non cumulables – Valable à La Martière ou aux Chalets des Aiguilles uniquement